

TERMES DE RÉFÉRENCE SPÉCIFIQUES
Évaluation externe finale du Programme

YUNIT under Covid-19:

Youth United for Networks and Information Technologies under Covid-19

Table des matières

1. CONTEXTE	3
1.1 Contexte du pays / de la région / du secteur concerné(e)	3
1.2 L'action à évaluer	4
1.3 Parties prenantes de l'action	6
1.4 Autres informations disponibles	7
2 DESCRIPTION DE L'ÉVALUATION COMMISSIONNÉE	8
2.1 Objectif de l'évaluation	9
2.2 Services requis	9
2.2.1 Portée de l'évaluation	9
2.2.2 Questions à traiter	10
2.3 Phases de l'évaluation et livrables requis	11
2.3.1 Tableau synoptique	11
2.3.2. Phase de démarrage et documentaire	13
2.3.3 Phase de terrain	14
2.3.4 Phase de synthèse	15
2.4 Organisation du contrat spécifique et méthodologie (offre technique)	15
2.5 Gestion et pilotage de l'évaluation	16
2.6 Langue du contrat	16
3. EXPÉRIENCE REQUISE	16
3.1. Nombre d'évaluateurs et nombre de jours de travail requis par catégorie	16
3.2 Expertise requise	17
4 LIEU ET DURÉE	18
4.1 Période de démarrage	18
4.2 Durée prévue de la mission en jours calendrier	18
4.3 Planification, y compris la période de notification pour le placement de personnel	18
4.4 Lieu(x) de la mission	18
5. LE RAPPORT	18
5.1 Contenu, durée et remise	18
5.2 Commentaires sur les livrables	20
5.3 Evaluation de la qualité du rapport final et du résumé exécutif	20

5.4 Langue	20
5.5 Nombre d'exemplaires du rapport	20
5.6 Format des rapports	20
ANNEXES	21
ANNEXE I : CRITERES D'ÉVALUATION TECHNIQUE SPÉCIFIQUES	21
ANNEXE II : INFORMATIONS A FOURNIR À L'ÉQUIPE D'EVALUATION	22
ANNEXE III: STRUCTURE DU RAPPORT FINAL ET DU RESUME EXECUTIF	23
ANNEXE IV: PLAN DE TRAVAIL	26
ANNEXE V : GRILLE D'ÉVALUATION	27
ANNEXE VI : MATRICE CADRE LOGIQUE DE L'ACTION ÉVALUÉE	32

1. CONTEXTE

1.1 Contexte du pays / de la région / du secteur concerné(e)

Les Philippines sont l'un des pays les plus dynamiques de la région de l'Asie du Sud-Est en termes économiques et démographiques. L'urbanisation et la croissance démographique ont évolué de façon exponentielle avec l'émergence d'une classe moyenne et d'une population très jeune. Sur une population totale de 109,6 millions d'habitants, 30% ont entre 0 et 14 ans et plus de 51% ont entre 0 et 24 ans¹. La constitution philippine garantit le droit à l'éducation pour chaque Philippin et en fait une priorité. Le pays s'engage activement à contribuer d'ici 2030 à la réalisation des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

Malgré de grandes avancées économiques, sociales et en matière de développement humain, les Philippines doivent faire face à des défis importants en termes de malnutrition, d'inégalités, de pauvreté et d'adaptation aux changements climatiques. Les inégalités en termes de pauvreté, de nutrition, de genre, d'accès à la santé et à l'éducation se sont grandement accrues ces dernières années, et se voient renforcées par la crise de la COVID-19. Les conséquences sont particulièrement importantes pour les foyers les plus défavorisés, pour ce qui est des revenus, de la nutrition, de l'accès aux médicaments et au matériel médical. Bien que l'on ne dispose pas encore des données nécessaires pour mesurer l'augmentation de la pauvreté due à la pandémie, des simulations basées sur différents scénarios laissent penser que les progrès réalisés dans 70 pays en développement pourraient connaître un recul de 3 à 10 ans.

Après une chute de 9,6% du PIB en 2020 (du jamais vu depuis la Seconde Guerre mondiale), le PIB des philippines a augmenté de 5,6%, en 2021 selon les chiffres de l'agence en charge des statistiques, grâce à l'assouplissement progressif des restrictions sanitaires. Toutefois avec l'accélération de l'inflation et l'augmentation du prix des denrées alimentaires dont l'importation est essentielle à la sécurité alimentaire des populations, vont encore accroître la vulnérabilité des enfants dans un pays marqué par de profondes inégalités structurelles.

Avant la crise du COVID, 21,6 % de la population vivait déjà sous le seuil national de pauvreté et 6,1 % avec seulement 1,90 \$ par jour². La pauvreté touche particulièrement les agriculteurs, notamment les femmes (61% de l'activité) et les enfants. Le pays est l'un des plus inégalitaires au monde. Ces écarts ne sont pas uniformément répartis sur le territoire : en augmentation en zone rurale, et jusqu'à l'apparition du COVID-19, en légère diminution en zone urbaine (0,46 à 0,45)³. Le 3eme Plan d'action national pour l'enfance 2017-2022⁴ vise à améliorer les conditions de vie, la protection, le développement, la participation et l'inclusion des enfants. Il vise à réduire l'impact de la pauvreté, en particulier sur les ménages les plus pauvres. Il met en évidence les besoins en matière de santé et l'importance d'une éducation de qualité.

Avec plus de 3,6 millions de cas signalés, la pandémie de COVID-19 a eu un impact disproportionné sur les populations les plus vulnérables et en particulier les enfants. La pandémie a entraîné la mise en place d'un état d'urgence sanitaire et d'une quarantaine très stricte où la population a été très longuement confinée et les écoles fermées. En termes de performances, les Philippines sont classées

¹ Statistiques du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2020

² Banque mondiale, 2015

³ Statistiques du Fonds des Nations Unies pour la population, 2017

⁴ *Third National Plan of action for Children, 2017-2022, Council for the welfare of children, 2018*

dernières en lecture et avant-dernières en sciences et mathématiques (sur 74 pays dans PISA 2018), 90 % des élèves de 5e année présentent de faibles compétences en lecture et en calcul (SEA-PLM 2019), et qu'il existe un écart croissant entre les riches et les pauvres dans les scores des enfants. La Banque mondiale pointe également du doigt les mauvais indicateurs de nutrition et de santé (TIMSS 2019).

Aux Philippines, 25 millions d'élèves ont vu leur vie et leur scolarité interrompues par la COVID-19⁵. Considérés comme « agents de transmission », les enfants et les jeunes Philippins de moins de 16 ans ont été assignés à domicile de manière alternative pendant près d'une année et plus de 120 000 personnes dont un grand nombre d'enfants ont été arrêtés pour violation du couvre-feu au premier semestre 2020. La crise sanitaire a également soumis les enfants à des risques supplémentaires de négligence, d'abandon, de violence et d'exploitation en raison de la perte de revenus des parents ou de la séparation des principaux dispensateurs de soins. Ce qui a notamment entraîné une explosion de 264% de l'exploitation sexuelle en ligne⁶. Avant la crise, une étude relevait déjà que près de 2/3 des enfants rapportaient avoir subi des violences physiques, 3/5 des violences psychologiques et 1/4 des violences sexuelles⁷. Sans accès à l'école, les enfants sont plus exposés à la violence physique et émotionnelle, et aux abus sexuels. Par ailleurs, l'aggravation de la pauvreté a poussé de nombreux enfants à quitter l'école ou les a contraints à travailler.

1.2 L'action à évaluer

Cette évaluation fait partie intégrante du projet "YUNIT under COVID-19" (Youth United for Network and Information Technology). Ce projet de trois ans est porté par Enfants d'Asie aux Philippines, l'ONG dispose de plus de 30 ans d'expertise dans l'accompagnement scolaire des enfants défavorisés en Asie du Sud-Est. Grâce à un partenariat dynamique avec le Ministère de l'Éducation des districts de Cebu City et Cebu Province, le Ministère des Affaires Sociales et du Développement et des institutions socialement responsables, Enfants d'Asie a accru son soutien pour appuyer 10 000 enfants, 200 familles, 90 enseignants, 9 écoles et 9 associations parents-enseignants. (PTA) dispersés sur l'île de Cebu.

Le projet YUNIT est mis en œuvre dans la ville de Cebu (Philippines), ainsi qu'en zone rurale, au nord et au sud de l'île de Cebu. L'objectif est de lutter contre le décrochage scolaire en période de Covid-19 par un renforcement des capacités des Associations Parents/Enseignants (PTA) de 9 établissements scolaires. Plus précisément, le projet forme les PTA et par extension les établissements scolaires à la protection de l'enfance et à l'enseignement à distance, et équipe les établissements scolaires en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ; YUNIT soutient 200 enfants et jeunes et leurs familles particulièrement vulnérables par une assistance financière et alimentaire, un appui à l'insertion socio-professionnelle et un suivi psycho-social. Afin de s'assurer de la durabilité des actions, YUNIT renforce également la résilience économique de 80 familles vulnérables affectées par le super-typhon Rai (Odette) par l'appui à des Activités Génératrices de Revenus en partenariat avec la coopérative LAMAC.

⁵ « Providing youth a second chance to complete their education », UNICEF EDUCATION COVID-19 Case study, UNICEF, 7 août 2020

⁶ National Center for Missing and Exploited Children (NCMEC), Department of Justice

⁷ Extrait du Plan de développement des Philippines 2017-2022, à partir de National Baseline Study on Violence Against Children 2015

YUNIT a débuté le 6 juillet 2021 et se terminera le 6 juillet 2024, avec les cofinancements de l'Agence Française de Développement (AFD), d'Enfants d'Asie, ainsi que des fondations telles que SUNLIFE, VHC et des donateurs privés.

L'objectif général (OG) du projet vise à « assurer la continuité éducative, la protection et l'employabilité des jeunes philippins les plus défavorisés en contexte de COVID-19 »

L'objectif spécifique (OS) est de « renforcer les compétences et les ressources matérielles des Associations Parents/Enseignants (PTA) et des jeunes des communautés défavorisées de l'île de Cebu (Philippines) afin de permettre la mise en œuvre et le suivi d'une éducation à distance et en présentiel, de protéger les enfants et améliorer l'assiduité scolaire, de prévenir la déscolarisation et assurer la continuité éducative en période COVID-19 ».

Les résultats escomptés de cette action sont :

1. Les localités cibles disposent de formateurs de formateurs experts dans l'éducation à distance et ses risques associés, et les compétences en éducation et suivi à distance des enseignants et des PTA sont développées.
2. Les PTA sont en capacité de détecter, d'évaluer et de référer les apprenants nécessitant un soutien humain, technique et financier spécifique et les apprenants développent leurs compétences transversales et numériques, afin d'améliorer leur taux de réussite aux examens scolaires ou universitaires et d'accroître leur employabilité.
3. Les moyens des PTA et les conditions d'existence des familles défavorisées et référencées sont améliorés durablement afin que les enfants et les jeunes bénéficient durablement d'une éducation de base, technique, professionnelle ou supérieure en fonction de leurs aspirations et capacités.

Activités liées au résultat escompté 1 : Faciliter les évaluations participatives annuelles des capacités des PTA avec les collectivités locales, les écoles, les enseignants, les parents et les élèves. Appuyer la PTA dans la réalisation d'un plan d'action de renforcement des capacités et des compétences et l'accompagner dans la mise en œuvre. Doter les établissements scolaires des moyens d'améliorer les conditions d'apprentissage et notamment les équipements informatiques. Former les formateurs aux TIC et les enseignants aux techniques d'éducation à distance. Sensibiliser les PTA sur comment détecter les principaux facteurs d'abandon scolaire (mariage précoce, grossesses, représentations genrées des études, etc.) et comment les prévenir et les former aux systèmes d'alerte d'abandon. Organiser des sessions de formation / sensibilisation et référencement face aux abus et à l'exploitation sexuelle, au harcèlement en ligne, aux violences faites aux enfants et aux violences basées sur le genre auprès des enseignants, parents et des élèves.

Activités liées au résultat escompté 2 : Fournir un soutien psychosocial, éducatif ou financier aux élèves vulnérables et plus spécifiquement les filles en s'assurant qu'elles ont un accès équitable aux informations sur l'orientation professionnelle et en développant des bourses spécifiques pour accéder aux filières dont elles sont traditionnellement marginalisées. Informer les familles des bénéficiaires des services sociaux disponibles à Cebu sur les questions de santé (y compris santé mentale) et de violence en collaboration avec les services sociaux/de santé officiels et diffuser les coordonnées d'associations, de services de santé, de services juridiques. Proposer un soutien aux familles en très grande précarité et offrir si nécessaire des filets sociaux. Mettre en place des séances de tutorat pour les jeunes à risque d'abandon. Assurer l'orientation professionnelle et la formation à l'insertion professionnelle d'au moins 200 bénéficiaires.

Activités liées au résultat escompté 3 : Sélectionner 60 familles (principalement des mères) pour les accompagner dans le développement d'Activités Génératrices de Revenus en collaboration avec des entreprises/coopératives partenaires. Soutenir la mise en place d'AGR durables et rentables par le renforcement des compétences et la dotation en matériel des familles en collaboration avec les entreprises/coopératives partenaires. Doter les PTA des compétences nécessaires à la sélection, le suivi et à l'appui des parents défavorisés afin de les orienter vers des AGR.

Les activités sont mises en œuvre directement par Enfants d'Asie aux Philippines, les PTA ainsi que les Coopératives LAMAC et CAFEI (pour le résultat 3).

La coordination entre les différentes composantes du programme est effectuée mensuellement par l'Unité de Gestion du Projet (PMU) tandis que la coordination entre celles-ci et le Ministère de l'Éducation est effectuée trimestriellement par le Comité Technique de Suivi (TMC). Le PMU assurant également le secrétariat du Comité de pilotage du programme.

Le cadre logique ainsi que le tableau des indicateurs opérationnels se trouvent en annexe.

1.3 Parties prenantes de l'action

Les parties prenantes appartiennent à différentes catégories d'acteurs, à différents niveaux :

Niveau	Ministère	Interlocuteur	Responsabilités	Échange d'informations
Régional : Central Visayas	Ministère des Affaires sociales (DSWD)	Directrice régionale	Suivi et coordination des partenariats	Suivi des programmes d'EA aux Philippines
	Ministère de l'Éducation (DepEd 7)	Directeur régional	Activités de suivi et de coordination Opinions sur l'adéquation du budget et l'efficacité des programmes Reporting financier et retour d'information	Montant et calendrier des allocations reçues pour les fonds HRTD, SBP et BEF. Montant et calendrier des débloques des allocations aux bureaux de division DepEd et aux lycées de l'unité d'exécution Direction du comité OBE ⁸ Mise en œuvre des Brigada Eskwela ⁹
	Ministère de l'Éducation, bureau de la division (DepEd)	Surintendants des divisions scolaires (districts)	Coordination avec les gouvernements locaux Suivi et gestion budgétaire	Mobilisation des partenariats pour mettre en œuvre efficacement les Brigada Eskwela Dirige la campagne OBE aux niveaux de la division.
Division, Province, et District	Ministère de l'Éducation, bureau de la division Gouvernement provincial	Agent des ressources humaines et superviseurs des programmes d'éducation	Bureaux et personnel de la division scolaire Activités de formation des enseignants	Planning d'exécution des formations des personnels éducatifs et non-éducatifs
		Membre du conseil en charge de l'éducation Responsable du budget en charge du SEF ¹⁰ et autres dépenses d'éducation	Utilisation des fonds des LGU ¹¹ s pour l'éducation Coordination avec DepEd	Ressources en espèces et en nature fournies aux écoles

⁸ Oplan Balik Eskwela (OBE) est la campagne annuelle pour l'inscription à l'école impliquant les PTAs

¹⁰ Special Education Fund (SEF)

¹¹ Local Government Unit – Autorités locales

Niveau	Ministère	Interlocuteur	Responsabilités	Échange d'informations
Province	Gouvernement de la ville / municipalité	Conseiller en charge des questions éducation	Utilisation des fonds des LGUs pour l'éducation Coordination avec DepEd	Ressources en espèces et en nature fournies aux écoles
Villes	Gouvernement de la ville / municipalité DepEd district offices	Villes de Cebu, Minglanilla, Medellin et Alegria	Maire, agent en charge du budget (SEF)	Ressources en espèces et en nature fournies aux écoles
		Superviseur de district des écoles publiques	Coordination et efficacité des commissions scolaires locales Gestion et supervision du matériel d'apprentissage	Guides de l'enseignant et matériel pédagogique du bureau central du DepEd. Allocations et calendriers de livraison du matériel de l'apprenant et des guides de l'enseignant aux écoles élémentaires et secondaires
	Barangay Office	Barangay Captain Bureau Genre et Développement (G&D) Bureau Violence contre les Femmes, (VAC) Bureau des affaires sociales (MSWD)	Plus petite entité administrative pour les activités de suivi et de coordination Mise en œuvre des actions sociales, santé et protection	Allocations et calendriers des activités Coordination quotidienne pour les questions relatives à la santé, la nutrition, les infrastructures et la protection de l'enfance
Barangays (mairie de quartier)				

Entre juillet 2021 et juillet 2024, ont eu lieu les réunions du comité de Pilotage. Les minutes de ces comités de pilotage sont disponibles pour consultation.

1.4 Autres informations disponibles

Le super typhon Rai/Odette a frappé l'île de Cebu le jeudi 16 décembre vers 21 heures. Avec des vents de près de 175 km/h, et des rafales jusqu'à 240 km/h, Odette a causé d'importants dégâts dans la région des Visayas et de Mindanao. Plus de 2.1 millions¹² d'habitations ont été endommagées dont 425 000 entièrement détruites et près de 570 000 personnes ont été déplacées, dont près de 315 000 dans des centres d'évacuation (principalement des écoles). Selon les estimations du Ministère des Affaires Sociales et du Développement (DSWD), plus de 3 millions de familles ont été impactées. Le bilan des victimes causé par le typhon Odette est estimé à plus de 408 décès, et 1 146 blessés sur l'ensemble du pays. Les dommages causés aux lignes électriques coupant la distribution de l'eau, la rupture des lignes et voies de communications ont entravé les secours et n'ont pu être restaurées dans les nombreuses zones dévastées qu'après de longues semaines de pénuries.

Enfants d'Asie s'est mobilisé pour participer à la réponse d'urgence par des distributions d'eau potable, de vivres et une aide financière d'urgence en faveur des familles vulnérables victimes du typhon. Ceci en coordination avec les autorités locales (barangays et mairies) de Metro Cebu et dans les localités du sud (Alegria et Minglanilla). Le rapport de distribution est également disponible. En lien avec les PTA et avec l'appui de l'AFD et du comité de pilotage, les actions du résultat 3 ont été adaptées afin de cibler plus particulièrement les familles des localités du sud (Minglanilla et Alegria) ayant été plus particulièrement affectées (destruction de leur habitation et de leurs moyens de subsistance).

¹² Source: OCHA, Situation Report No. 9, Mai 2022

2 DESCRIPTION DE L'ÉVALUATION COMMISSIONNÉE

Une évaluation externe finale est demandée par l'association Enfants d'Asie (ci-après « le gestionnaire d'évaluation ») à un prestataire d'évaluation (ci-après « l'équipe d'évaluation » ou « le contractant ») pour le compte de l'Agence Française de Développement et des parties prenantes aux Philippines (Ministère de l'Education, autres parties prenantes aux Philippines) pour analyser les résultats finaux du programme, identifier des stratégies pour renforcer l'efficacité des actions et améliorer l'impact du projet, notamment dans la perspective de la formulation d'un nouveau programme Yunit d'une durée de 3 ans. Il conviendra d'identifier les goulots d'étranglement de l'action et d'esquisser les pistes d'action pour l'avenir.

Type d'évaluation	finale
Couverture	Les actions sont à évaluer dans leur intégralité
Portée géographique	Les 9 localités des PTA et écoles appuyées
Période à évaluer	La période entière de l'action depuis juillet 2021

Les sujets qui méritent une attention particulière sont :

Pour le résultat 1 :

- Les stratégies d'adaptation au défi posé par le renouvellement annuel de l'ensemble de gouvernance des 9 PTA, qui nécessite un programme de renforcement lors de chaque nouvelle année scolaire ;
- L'intégration concrète par les enseignants des TIC dans leur enseignement et la mise à disposition sur le long terme des outils informatiques donnés par le projet.

Pour le résultat 2 :

- La participation des enfants et la prise en compte de la voix des enfants par l'ensemble des parties prenantes (parents, enseignants, équipes projet) dans l'identification des besoins, la programmation, la mise en œuvre et l'évaluation des activités et leur impact.
- La mise en œuvre d'actions de plaidoyer en faveur des autorités locales (LGU) dans les plans de développement des écoles (SIP) sensibles au genre et au handicap.

Pour le résultat 3 :

- La rentabilité et la gestion des activités génératrices de revenus des PTA ;
- L'impact sur la résilience des familles touchées par le typhon Odette et l'appui des coopératives LAMAC et CAFEI

2.1 Objectif de l'évaluation

L'évaluation est principalement vouée à fournir aux co-financeurs, l'Agence française de développement et l'association Enfants d'Asie, aux services compétents du Ministère de l'Education et aux parties prenantes intéressées une analyse globale et indépendante de la performance du projet YUNIT, en prêtant une attention particulière à ses résultats finaux, en comparaison avec les objectifs attendus, et les hypothèses soutenant ces résultats.

Le niveau de réalisation des activités est suffisamment avancé pour se prononcer sur l'impact du programme, il est également souhaitable que l'évaluation identifie des éléments d'analyse qui puissent inspirer la planification des actions pour les prochains trente-six mois du projet dans la perspective d'un Yunit 2.

L'évaluation analysera l'action en suivant les cinq critères d'évaluation du CAD¹³, à savoir : pertinence, efficacité, efficience, durabilité et évaluer la pertinence des perspectives d'impact du projet.

Une synergie avec l'équipe projet (PMU) sera indispensable pour garantir une orientation efficace des activités et de la stratégie d'intervention dans un prochain programme Yunit. Néanmoins, ce qui est stratégiquement fondamental est un travail de prospective basé sur les enseignements tirés, les conclusions et les recommandations associées, pour améliorer l'efficacité des actions futures.

Un regard attentif sur les possibles développements « YUNIT 2 » et, plus en général, sur les perspectives du secteur de l'éducation et de l'intégration socio-professionnelle sur l'île de Cebu sera donc un élément indispensable de cette évaluation finale.

De plus, cette évaluation sera partagée avec les bénéficiaires finaux de l'action (enfants, parents, enseignants).

2.2 Services requis

2.2.1 Portée de l'évaluation

Les principaux éléments à prendre en considération pour l'évaluation finale sont de ce fait la persistance de la pertinence et de la cohérence de la stratégie, la quantification des objectifs – réalisations, résultats et impacts, et la qualité des systèmes d'exécution et de suivi. La qualité des données disponibles devra aussi être évaluée.

En particulier, les aspects à analyser correspondent aux trois composantes clés du projet :

La prévention du décrochage scolaire, la continuité éducative en lien avec les nouvelles technologies TIC dans les 9 écoles ;

La prévention, la détection et la réponse face aux risques liés à la protection de l'enfance (en particulier pour les filles) et l'intégration socio-professionnelle des enfants issus des communautés vulnérables ;

La résilience socio-économique des familles et des PTA.

L'évaluation devra en outre vérifier si les questions d'égalité des sexes et le handicap ont été incorporées ; si les ODD importants et leurs interactions ont été identifiés ; si le principe « Leave No-One Behind »,) et une approche basée sur les droits de l'enfant ont été pris en compte lors de l'identification/la formulation des documents et à quel degré celles-ci se sont retrouvées dans la mise en œuvre, la gouvernance et la supervision de l'action.

¹³ <http://www.oecd.org/dac/evaluation/dacriteriaforevaluatingdevelopmentassistance.htm>

2.2.2 Questions à traiter

Les questions d'évaluation formulées ci-dessous sont données à titre indicatif. En fonction de l'information la plus récente, des consultations initiales et postérieures et de l'analyse des documents, l'équipe d'évaluation discutera avec le gestionnaire d'évaluation¹⁴ et proposera dans son rapport de démarrage un éventail complet et final de questions d'évaluation en indiquant les critères et indicateurs spécifiques utilisés ainsi que les sources de collecte de données et les outils les plus importants.

Une fois le rapport de démarrage approuvé, les questions d'évaluation deviendront juridiquement contraignantes.

1. Dans quelle mesure les interventions réalisées sont-elles cohérentes avec les politiques et les priorités identifiées par le pays partenaire ?
2. Comment évaluez-vous l'intégration entre les différentes composantes du projet ? Quelles mesures pourraient être introduites pour renforcer cette intégration ?
3. Quel a été l'impact des activités de renforcement des capacités des associations, des parents et des enseignants sur les facteurs de prévention, d'identification et de réponse aux décrochages scolaires ? Pourquoi ?
4. Dans quelle mesure les activités proposées par le projet contribuent à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'éducation de base (en particulier, pour les bénéficiaires de YUNIT, si les pratiques améliorées ont été consolidées) ?
5. Comment les actions prévues permettent-elles aux filles et aux autres groupes cibles de jouir de leurs droits et d'accéder à des services de qualité et d'en bénéficier de manière plus efficace ?
6. Quelle est la stratégie prévue pour garantir la pérennisation des résultats et rendre permanents les services créés par le projet pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement de base, l'intégration socio-professionnelle et la prévention du décrochage scolaire ?
7. Les indicateurs élaborés reflètent-ils effectivement les objectifs que le projet veut atteindre ?
8. Les activités de communication et sensibilisation ont-elles contribué à augmenter la conscience des droits économiques et sociaux au sein de la population concernée ?
9. Les ressources disponibles de YUNIT ont-elles été utilisées d'une façon efficace et efficiente ? Y a-t-il des domaines ou des aspects qui ont été négligés dans l'allocation des ressources ? Y a-t-il des interventions qui pourraient être introduites ou renforcées ?
9. Les aides financières, les formations et les donations se sont-elles traduites par une plus grande assiduité à l'école, une réduction de l'absentéisme et une plus grande satisfaction au travail des enseignants ? Pourquoi ?

2.3 Phases de l'évaluation et livrables requis

Le processus d'évaluation sera mené en trois phases :

¹⁴ Le gestionnaire d'évaluation est ici Enfants d'Asie qui gère le contrat d'évaluation.

Démarrage et Documentaire

Terrain

Synthèse

Les livrables de chaque phase doivent être rendus à la fin des étapes correspondantes, comme précisé dans le tableau synoptique du paragraphe 2.3.1.

2.3.1 Tableau synoptique

Le tableau qui suit présente un aperçu des activités-clés à mener lors de chaque phase et une liste des livrables que l'équipe d'évaluation devra produire ainsi que les réunions avec le gestionnaire d'évaluation et les membres du comité de pilotage. Le contenu principal de chaque livrable est décrit au chapitre 5.

Phases de l'évaluation	Activités-clés	Livrables et réunions
Phase de démarrage et documentaire	<p>Collecte initiale de documents/données</p> <p>Analyse du contexte</p> <p>Interviews de démarrage</p> <p>Analyse des parties prenantes</p> <p>Reconstitution (ou si nécessaire, constitution) de la logique d'intervention (sur base de la documentation et des interviews disponibles)</p> <p>Conception de la méthodologie d'évaluation (questions d'évaluation avec les critères de jugement, les indicateurs et les méthodes de collecte de données et analyse) et la matrice d'évaluation</p> <p>Analyse approfondie des documents (en particulier questions d'évaluation)</p> <p>Interviews</p> <p>Identification des informations manquantes et des hypothèses à vérifier dans la phase documentaire</p> <p>Conception de la méthodologie de la phase de terrain</p>	<p>Réunion de démarrage avec le gestionnaire d'évaluation et les représentants des membres du comité de pilotage (par vidéoconférence)</p> <p>Note de démarrage</p>

Phases de l'évaluation	Activités-clés	Livrables et réunions
Phase de terrain	<p>Premières réunions au niveau régional avec les partenaires de mise en œuvre, le Ministère de l'Education (DepEd), et la Fédération Nationale des PTA.</p> <p>Collecte des informations principales en utilisant la technique la plus appropriée.</p> <p>Collecte de données et analyse (liée aux hypothèses à tester sur le terrain et visant à combler les lacunes, tel que défini dans une phase documentaire)</p>	<p>Premières réunions au niveau régional avec le Ministère de l'Education (DepEd) les directeurs des écoles et les présidents des fédérations de PTA et d'autres membres du comité de pilotage du projet, y compris les partenaires de mise en œuvre (LAMAC).</p> <p>Présentation des principaux résultats de la phase de terrain</p> <p>Débriefing avec la PMU (face-à-face).</p>
Phase de synthèse	<p>Analyse finale des résultats (en particulier des questions d'évaluation)</p> <p>Rédaction de l'évaluation globale, des conclusions et des recommandations</p> <p>Compte-rendu</p>	<p>Projet de rapport final</p> <p>Résumé exécutif</p> <p>Rapport final</p> <p>Présentation</p>

2.3.2. Phase de démarrage et documentaire

Le but de cette phase est de structurer l'évaluation et de préciser les questions principales.

La phase de démarrage commencera par une étude initiale du contexte, que l'équipe d'évaluation mènera depuis leur domicile, pour continuer avec une session d'ouverture par téléconférence entre le gestionnaire du projet au sein de l'AFD à Paris, la direction d'Enfants d'Asie à Paris et aux Philippines. Le but de la réunion est d'aboutir à une compréhension claire et partagée de la portée de l'évaluation finale. Elle sert aussi à clarifier les attentes sur les résultats de l'évaluation, la méthodologie à utiliser et, le cas échéant, à transmettre un complément d'information importante ou de dernière minute.

Dans la phase de démarrage, les documents pertinents seront examinés (voir annexe II).

En plus d'une première analyse documentaire du cadre politique, institutionnel et/ou technique, l'équipe d'évaluation, en collaboration avec le gestionnaire d'évaluation constituera la logique d'intervention de l'action à évaluer.

En outre, en se basant sur la logique d'intervention, l'équipe d'évaluation rédigera une explication narrative de la logique de l'action décrivant la manière dont l'action va engendrer le changement tout au long de la chaîne des résultats, par ex. la théorie du changement. Cette explication comprend une analyse des données à la base de cette logique (surtout en comparant les inputs et les outputs, et les résultats et l'impact) et permet de formuler les suppositions qui doivent se révéler correctes pour que le travail puisse être mené à bien, ainsi que d'identifier les facteurs qui peuvent potentiellement entraver ces changements.

En se basant sur la logique d'intervention, l'équipe d'évaluation finalisera i) les questions d'évaluation avec la définition des critères et des indicateurs de jugement, la sélection des outils et des sources pour la collecte des données, ii) l'évaluation de la méthodologie et iii) la planification des étapes suivantes.

L'approche méthodologique sera représentée dans une matrice de conception de l'évaluation¹⁵, qui sera incluse dans le rapport de démarrage. La matrice fait le lien entre chaque question d'évaluation, le moyen d'y répondre et ses indicateurs. La méthodologie de l'évaluation doit être sensible à la question de genre et démontrer comment les actions ont contribué à avancer vers l'égalité des sexes.

Les restrictions rencontrées ou qui seront rencontrées lors de l'exercice d'évaluation seront discutées et des mesures de limitation décrites dans la note de démarrage. Enfin, dans cette phase, le plan de travail et le procédé d'évaluation seront présentés et approuvés ; ce plan devra être cohérent à celui qui est proposé dans les présents TdR. Toute modification devra être justifiée et approuvée par le gestionnaire d'évaluation.

Sur la base des informations récoltées, l'équipe d'évaluation doit préparer une note de démarrage ; son contenu est décrit au chapitre 5.

Dans la phase de démarrage est incluse aussi une analyse détaillée des documents. L'analyse doit inclure un résumé concis de la littérature existant en lien avec l'action (par ex. : les études d'évaluations et les recherches réalisées par la société civile, par un gouvernement ou par d'autres bailleurs).

L'analyse des documents pertinents doit être systématique et refléter la méthodologie conçue et approuvée pendant la phase de démarrage.

Des échanges téléphoniques et par email avec l'équipe d'Enfants d'Asie à Paris et les principaux partenaires peuvent être réalisés pendant cette phase afin de soutenir l'analyse des sources secondaires.

Les activités à effectuer pendant cette phase permettront de donner des réponses préliminaires à chaque question d'évaluation, en communiquant les informations déjà rassemblées et leurs limitations. Ces activités devraient aussi mettre en évidence les questions qui restent à traiter et les hypothèses préliminaires à tester.

¹⁵ La matrice de l'évaluation est un outil qui sert à structurer l'analyse de l'évaluation (en définissant les critères de jugement et les indicateurs de chaque question d'évaluation). Elle sert aussi à adopter la méthode de collecte de données la plus appropriée et faisable pour chacune des questions.

Pendant cette phase, l'équipe d'évaluation devrait affiner le choix des outils à utiliser pendant la phase de terrain et annoncer les étapes préparatoires qui ont déjà été réalisées et celles qui doivent être réalisées pour l'organiser, y compris dresser une liste des personnes à interviewer, définir les dates et les itinéraires des visites.

2.3.3 Phase de terrain

La phase de terrain commence après l'approbation de la note documentaire par le gestionnaire d'évaluation.

Le but de la phase de terrain est de valider / changer les réponses préliminaires formulées pendant la phase documentaire et de compléter l'information grâce à la recherche primaire.

Si un écart considérable par rapport au plan ou au programme approuvé semble constituer un risque pour la qualité de l'évaluation ou ne respecte pas la fin de la validité du contrat, il faudra en discuter immédiatement avec le gestionnaire d'évaluation et, en ce qui concerne la validité du contrat, prendre des mesures correctives.

Pendant les premiers jours de la phase de terrain, l'équipe d'évaluation doit organiser une réunion avec les gestionnaires du programme, la PMU, et d'autres parties prenantes concernées à définir. Pendant la phase de terrain, l'équipe d'évaluation doit assurer un contact, une consultation et une collaboration adéquats avec les différentes parties prenantes et avec les autorités et les agences gouvernementales concernées (DepEd et DSWD). Tout au long de sa mission, l'équipe d'évaluation utilisera les sources d'information les plus fiables et appropriées, ne pourra en aucun cas divulguer les informations confidentielles reçues et devra respecter les croyances et les coutumes de l'environnement social et culturel local.

Au terme de la phase de terrain, l'équipe d'évaluation résumera son travail, analysera la fiabilité et l'étendue des données récoltées, et présentera ses conclusions préliminaires lors d'une réunion avec le comité de pilotage du projet Yunit.

2.3.4 Phase de synthèse

Cette phase est dédiée à la préparation de deux documents distincts : le résumé exécutif et le rapport final, dont la structure est décrite à l'annexe III). Il comprend l'analyse des données récoltées pendant la phase documentaire et la phase de terrain, afin de finaliser les réponses aux questions d'évaluation et de préparer l'évaluation globale, les conclusions et les recommandations.

L'équipe d'évaluation présentera ses résultats, ses conclusions et ses recommandations dans un seul rapport avec les annexes, conformément à la structure convenue à l'annexe III ; un résumé exécutif séparé sera également élaboré.

L'équipe d'évaluation s'assurera que :

Son évaluation est objective et équilibrée, que les affirmations sont détaillées et fondées sur des preuves et que les recommandations sont réalistes et clairement ciblées.

Pendant la rédaction du rapport, que toute évolution déjà en cours dans la direction souhaitée soit clairement identifiée.

Que le vocabulaire, y compris les abréviations, utilisé, tient compte de l'audience identifiée à l'art. 2.1 plus haut.

L'équipe d'évaluation rendra et présentera le projet de rapport final aux membres du comité de pilotage, afin de discuter de ses résultats, de ses conclusions et de ses recommandations.

Le compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage rassemblera les commentaires faits par les membres du comité de pilotage et les enverra à l'équipe d'évaluation pour réviser le rapport conjointement avec une première version de la grille d'évaluation de la qualité du projet de rapport final (annexe V). Le contenu de cette grille d'évaluation sera discuté avec l'équipe d'évaluation pour déterminer si des améliorations sont nécessaires et l'équipe d'évaluation sera invitée à faire des commentaires sur les conclusions formulées.

À ce stade, l'équipe d'évaluation finalisera le rapport final et le résumé exécutif, en répondant aux commentaires reçus. Les problèmes éventuels de qualité, les erreurs factuelles et les problèmes méthodologiques seront corrigés ; les commentaires relatifs à des jugements divergents peuvent quant à eux être acceptés ou rejetés. Dans ce dernier cas, l'équipe d'évaluation devra en expliquer les raisons par écrit. Une fois le rapport final approuvé, la grille d'évaluation de la qualité sera mise à jour et envoyée à l'équipe d'évaluation.

2.4 Organisation du contrat spécifique et méthodologie (offre technique)

Les contractants invités soumettront leur compréhension des termes de références de l'évaluation finale et la méthodologie spécifique.

La méthodologie de revue à finale proposée pour entreprendre la mission est décrite au chapitre 3 (stratégie et calendrier de travail). Les prestataires doivent décrire comment la méthodologie qu'ils proposent va aborder les questions transversales mentionnées dans les termes de référence et, notamment, les questions liées au genre et l'inclusion des personnes vivant avec un handicap. Ceci inclut (selon le cas) les messages de communication de l'action, les matériels et les structures de gestion.

2.5 Gestion et pilotage de l'évaluation

L'évaluation est gérée par le gestionnaire d'évaluation ; les progrès de l'évaluation seront suivis de près avec l'aide des représentants du comité de pilotage, ainsi que des représentants des bénéficiaires.

Les fonctions principales des représentants du comité de pilotage et des bénéficiaires sont :

De définir et de valider les questions d'évaluation.

De faciliter les contacts entre l'équipe d'évaluation, le gestionnaire d'évaluation et les parties prenantes externes.

De s'assurer que l'équipe d'évaluation a accès à toutes les sources d'information et de documentation liées à l'action à évaluer et les consulter.

De discuter et de commenter les rapports produits par l'équipe d'évaluation. Les commentaires de chaque membre du groupe sont rassemblés par le gestionnaire d'évaluation, puis transmis à l'équipe d'évaluation.

D'assister le processus de rétroaction (feedback) à partir des résultats, des conclusions, des recommandations et des leçons tirées de l'évaluation.

De soutenir la création d'un bon suivi du plan d'action une fois l'évaluation terminée.

Fournir du soutien et un contrôle qualité du travail de l'équipe d'évaluation tout au long de sa mission.

S'assurer que le/les évaluateur(s) dispose(nt) des ressources nécessaires pour remplir toutes leurs tâches et respecter les délais du contrat.

2.6 Langue du contrat

La langue du contrat sera le français. Indépendamment de la langue du contrat, les rapports doivent être disponibles en français ou en anglais, avec un résumé exécutif en anglais ou en français.

3. EXPÉRIENCE REQUISE

3.1. Nombre d'évaluateurs et nombre de jours de travail requis par catégorie

Le tableau ci-dessous indique le nombre maximal d'évaluateurs et le nombre de jours de travail

Catégorie de l'évaluateur	Nombre maximal d'évaluateurs	Nombre total maximal de jours de travail	(dont) Nombre de jours de travail minimum en mission
Cat I	1	20	7
Cat II	1	7	7

En particulier, le chef d'équipe (identifié dans l'Organisation et méthodologie et l'offre financière) devrait être un expert Cat I, posséder une expérience démontrable comme évaluateur cohérente avec les exigences de cette mission et ne pas dédier plus de 20 jours de travail, dont 7 sur le terrain.

3.2 Expertise requise

L'expertise nécessaire au sein de l'équipe d'évaluation est la suivante :

- Principales méthodes d'évaluation
- Coopération au développement
- Politiques d'éducation de base
- Intégration professionnelle
- Entreprenariat social.

L'équipe d'évaluation aura une expérience pluri-annuelle prouvée dans le domaine de l'évaluation et au moins 5 évaluations prescrites ou menées dont au moins une dans la région Asie du Sud-Est ; une

bonne pratique de l'expérience dans les interventions de développement dans le secteur de l'Education démontrée par la présentation de références dans ce domaine. En particulier :

Evaluateur Cat. I:

Diplôme universitaire ou master en sciences sociales ou équivalent

Expérience professionnelle de minimum 6 ans dans le domaine de l'évaluation

Expérience professionnelle de minimum 10 ans en matière de coopération au développement en général, dont 5 ans au moins dans le domaine spécifique de l'éducation.

Expérience professionnelle internationale, en particulier en Asie du Sud-Est; expérience aux Philippines serait un atout.

Français/Anglais écrit et oral.

Evaluateur Cat. II:

Diplôme universitaire ou master en sciences sociales ou équivalent ;

Expérience démontrée de mise en œuvre d'initiatives de renforcement institutionnel et de capacités.

Expérience avérée en matière d'évaluation de projets de coopération

Expérience avérée en matière d'identification et formulation de projets/programmes de coopération et maîtrise démontrée des principes et des méthodes de travail de la gestion du cycle de projet (identification, formulation, mise en œuvre, suivi, évaluation).

Anglais et Bisaya écrit et oral

4 LIEU ET DURÉE

4.1 Période de démarrage

Début provisoire de la mission : mi-octobre 2024. Remise des travaux définitifs début décembre 2024.

4.2 Durée prévue de la mission en jours calendrier

Durée maximale de la mission : 20 jours calendaires.

La durée totale inclut les jours ouvrés, les week-ends, les périodes prévues pour les commentaires, pour réviser les versions préliminaires, les séances de débriefing, et la distribution des résultats.

4.3 Planification, y compris la période de notification pour le placement de personnel

Dans le cadre de l'offre technique, le contractant doit remplir le tableau de l'emploi du temps qui se trouve dans l'annexe IV qui devra être finalisé dans le rapport de démarrage. Les dates indicatives ne doivent pas être formulées comme des dates fixes, mais comme des jours (ou des semaines, ou des mois) à partir du début de la mission (désigné '0').

Il faudra prêter l'attention nécessaire afin d'assurer la participation active et la consultation des représentants du gouvernement et des parties prenantes nationales/ locales.

4.4 Lieu(x) de la mission

La mission se déroulera à Cebu city avec des visites de terrain dans les 4 localités rurales d'Alegria, de Minglanilla au sud et à Daanbantayan et Medellin au nord de l'île.

5. LE RAPPORT

5.1 Contenu, durée et remise

Les livrables doivent répondre à des standards de qualité. Le texte des rapports doit être illustré, le cas échéant, par des cartes, des graphiques et des tableaux ; une carte de la zone (ou des zones) de l'action est requise (elle doit être jointe en annexe).

Liste des livrables :

	Nombre de pages (sans compter les annexes)	Contenu principal	Date de la présentation
Rapport de démarrage	10 pages	<p>Logique d'intervention et matrice d'évaluation</p> <p>Liste des parties prenantes</p> <p>Méthodologie de l'évaluation, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Matrice de l'évaluation : ○ Questions d'évaluation, avec les critères de jugement et les indicateurs et méthodes d'analyse et de collecte des données ○ Stratégie de consultation 	Fin de la phase de démarrage

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Approche des visites de terrain [y compris les critères utilisés pour le choix des visites de terrain] <p>Analyse des risques associés à la méthodologie de l'évaluation et les mesures d'atténuation</p> <p>Plan de travail</p>	
Rapport intermédiaire	30 pages	<p>Activités réalisées pendant la phase de terrain</p> <p>Difficultés rencontrées pendant cette phase et mesures atténuantes adoptées</p> <p>Principales conclusions préliminaires (en fusionnant les phases documentaires et de terrain)</p>	Fin de la phase de terrain
Projet de rapport final [obligatoire, ne peut pas être omis]	40 pages	Cf. structure détaillée dans l'annexe III	Fin de la phase de synthèse
Projet de résumé exécutif [obligatoire, ne peut pas être omis]	N/D	Cf. structure détaillée dans l'annexe III	Fin de la phase de synthèse
Rapport final [obligatoire, ne peut pas être omis]	40 pages	Même structure que pour le projet de rapport final, en intégrant tout commentaire reçu de la part des parties concernées sur le projet de rapport qui a été accepté	[2 semaines] après avoir reçu les commentaires sur le projet de rapport final.
Résumé exécutif final [obligatoire, ne peut pas être omis]	N/D	Même structure que pour le projet de résumé exécutif, en intégrant tout commentaire reçu de la part des parties concernées sur le projet de rapport qui a été accepté	Conjointement avec la version finale du rapport final.

5.2 Commentaires sur les livrables

Pour chaque rapport, le gestionnaire d'évaluation enverra au contractant les commentaires d'ensemble reçus du groupe de référence ou l'approbation du rapport dans les 10 jours calendaires. Les rapports révisés en fonction des commentaires seront livrés dans les 10 jours calendaires à partir de la date de réception des commentaires. L'équipe d'évaluation devra apporter un document distinct

expliquant comment et où ces commentaires ont été incorporés ou la raison pour laquelle certains commentaires n'ont pas été incorporés, le cas échéant.

5.3 Evaluation de la qualité du rapport final et du résumé exécutif

La qualité des versions préliminaires du rapport final et du résumé exécutif sera évaluée par le gestionnaire d'évaluation à l'aide de la grille d'évaluation de la qualité (texte fourni à l'annexe V). Le contractant a la possibilité d'apporter des remarques sur les évaluations formulées par le gestionnaire d'évaluation.

5.4 Langue

Tous les rapports doivent être rendus en anglais ou en français.

Le résumé exécutif des rapports doivent être disponibles en français ou en anglais :

5.5 Nombre d'exemplaires du rapport

La version approuvée du rapport final sera rendue en 3 exemplaires imprimés et en version numérique sans frais supplémentaires.

5.6 Format des rapports

Tous les rapports doivent être rédigés en utilisant la police Arial ou Times New Roman, avec une taille minimale respectivement de 11 et 12, et un interligne simple, double face. Ils seront envoyés en format Word et PDF.

ANNEXES

ANNEXE I : CRITERES D'ÉVALUATION TECHNIQUE SPÉCIFIQUES

CRITERES D'ÉVALUATION TECHNIQUE SPÉCIFIQUES

1. CRITERES D'ÉVALUATION TECHNIQUE

Le gestionnaire d'évaluation sélectionne l'offre qui présente le meilleur rapport qualité-prix en utilisant une relation 80/20 entre la qualité technique et le prix.

La qualité technique est évaluée sur la base de la grille suivante :

Critères	Maximum
Score total pour l'organisation et la méthodologie	50
<ul style="list-style-type: none"> Compréhension des TdR et des objectifs des services à fournir 	10
<ul style="list-style-type: none"> Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, adéquation des outils utilisés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés 	25
<ul style="list-style-type: none"> Valeur technique ajoutée, soutien et rôle des membres du consortium concernés 	5
<ul style="list-style-type: none"> Organisation des tâches et du temps 	10
Score total pour l'équipe d'évaluation	50
SCORE GLOBAL TOTAL	100

2. REMISE DES OFFRES

Les offres devront être déposées à l'adresse suivante : programmes@enfantsdasie.com en spécifiant l'objet « offre d'évaluation externe YUNIT – Nom Prénom »

La date limite de remise des offres est fixée au 20/09/2024

2. SEUIL TECHNIQUE

Toute offre en dessous du seuil technique de 75 sur 100 points sera automatiquement rejetée.

ANNEXE II : INFORMATIONS A FOURNIR A L'EQUIPE D'EVALUATION

Rapport d'évaluation interne mi-parcours

Document de stratégie nationale pour les Philippines et programmes indicatifs (et équivalents) pour les périodes concernées

Politiques nationales ou sectorielles pertinentes et plans d'autres partenaires nationaux et locaux et d'autres donateurs

Accord de financement de l'action et addenda

Rapports mensuels, trimestriels et annuels d'avancement de l'action et rapports techniques

Autres évaluations, audits et rapports pertinents

Documentation pertinente de partenaires nationaux et locaux

Calendrier et procès-verbaux de toutes les réunions du Comité de pilotage

Tout autre document pertinent

Note: L'équipe d'évaluation doit identifier et obtenir tout autre document considéré comme utile à analyser, par le biais de recherches indépendantes et d'entretiens avec des parties bien informées et des parties prenantes de l'action.

ANNEXE III: STRUCTURE DU RAPPORT FINAL ET DU RESUME EXECUTIF

Le contractant fournira deux documents distincts : le rapport final et le résumé exécutif. Ils devront être cohérents, concis et clairs et ne contiendront pas d'erreurs linguistiques ni dans leur version originale ni dans leur traduction.

Le rapport final ne doit pas dépasser le nombre de pages indiqué au chapitre 5. Des informations supplémentaires sur le contexte global de l'action, la description de la méthodologie et l'analyse des résultats doivent se trouver en annexe au texte principal.

La présentation doit être bien espacée et il est fortement recommandé d'utiliser des graphiques clairs, des tableaux et des paragraphes courts.

La page de garde du rapport final doit contenir le texte qui suit :

Cette évaluation est soutenue et guidée par l'Agence Française de Développement et Enfants d'Asie et présentée par [nom du contractant]. Le rapport ne reflète pas nécessairement les visions et les opinions de l'AFD et EA.

Résumé exécutif

Un résumé exécutif bref, rigoureux, indépendant et qui va droit au but. Il doit se concentrer sur les objectifs ou sur les questions principales de l'évaluation, en souligner les principaux points exécutifs et montrer clairement les principales conclusions et leçons qui peuvent en être tirées, ainsi que les recommandations qui peuvent être faites.

Les principaux chapitres du rapport d'évaluation doivent être les suivants :

1. Introduction

Une description de l'action, du contexte du pays/de la région/du secteur concerné(e) et de l'évaluation, donnant au lecteur assez de précisions méthodologiques pour jauger la crédibilité des conclusions et pour prendre conscience de leurs limites et de leurs faiblesses éventuelles.

2. Réponses aux questions et conclusions

Un chapitre dédié aux réponses des questions d'évaluation, assorties des preuves et des raisonnements utilisés.

3. Évaluation globale (optionnelle)

Un chapitre qui synthétise toutes les réponses aux questions d'évaluation afin d'effectuer une évaluation globale de l'action. La structure détaillée de l'évaluation globale doit être peaufinée pendant le processus d'évaluation. Le chapitre correspondant doit articuler les conclusions et les leçons à tirer d'une manière qui reflète leur importance et qui en facilite la lecture. La structure ne doit pas forcément suivre

les questions d'évaluation, le cadre logique ou les critères d'évaluation.

4. Conclusions et recommandations

4.1 Enseignements tirés

Les enseignements tirés généralisent les résultats et traduisent l'expérience passée en connaissances pertinentes qui soutiendront la prise de décision, amélioreront les performances et favoriseront l'obtention de meilleurs résultats.

4.2 Conclusions

Ce chapitre contient les conclusions de l'évaluation, organisées par critère d'évaluation.

4.3 Recommandations

Leur objectif est de préparer la conception d'une nouvelle action pour le cycle suivant.

Les recommandations doivent être regroupées et classées selon leur priorité, soigneusement adaptées au public ciblé à tous les niveaux.

5. Annexes au rapport

Le rapport devrait inclure les annexes suivantes :

Les termes de référence de l'évaluation.

Le nom des évaluateurs et de la société pour laquelle ils travaillent (les CV devraient être fournis, mais résumés et limités à une page par personne).

Une description détaillée de la méthodologie de l'évaluation qui inclut : les décisions prises, les difficultés rencontrées et les limites de la méthodologie. Détails sur les outils utilisés et sur les analyses effectuées.

Les matrices de la logique d'intervention / du cadre logique (planifiées/réelles et améliorées/mises à jour).

La(les) carte(s) géographique(s) des lieux où l'action s'est déroulée.

Une liste de personnes/organisations consultées.

La littérature et la documentation consultées.

D'autres annexes techniques (par exemple des analyses statistiques, des tables des matières et des chiffres, la matrice des preuves, des bases de données), si nécessaire.

Des réponses détaillées aux questions d'évaluation, critères de jugement et indicateurs.

ANNEXE IV: PLAN DE TRAVAIL

Cette annexe doit être incluse par le contractant dans son organisation et méthodologie spécifiques et en faire partie intégrante. Le contractant peut ajouter autant de lignes et de colonnes que nécessaire.

Les phases de l'évaluation doivent refléter celles indiquées dans les présents termes de référence.

		Durée indicative en jours de travail		
Activité	Lieu	Chef d'équipe	Évaluateur...	Dates indicatives
Phase de démarrage et documentaire : jours totaux				
Phase de terrain : jours totaux				
Phase de synthèse : jours totaux				
Jours de travail TOTAUX (maximum)				

ANNEXE V : GRILLE D'ÉVALUATION

La qualité du rapport final sera évaluée par le gestionnaire d'évaluation (suite à la soumission du rapport et du résumé exécutif préliminaires) à l'aide de la grille d'évaluation ci-dessous ; la grille sera partagée avec l'équipe d'évaluation, qui aura la possibilité d'y incorporer ses commentaires.

Evaluation de l'action (Projet/Programme)–Rapport final de la grille d'évaluation

Données de l'évaluation					
Titre de l'évaluation					
Évaluation gérée par			Type d'évaluation		
Réf. du contrat d'évaluation					
Budget de l'évaluation					
Gestionnaire AFD			Gestionnaire d'évaluation		
Dates de l'évaluation	Début :		Fin :		
Date du rapport final préliminaire			Date de réponse des services		
Commentaires					
Données du projet					
Principal projet évalué					
Nombre de projets évalués					
Secteur					
Détails du prestataire					
Chef de l'équipe d'évaluation			Prestataire de l'évaluation		
Expert(s) évaluateur(s)					

Légende : résultats et signification

Très bien : critères complètement satisfaits, d'une manière claire et originale

Bien : critères satisfaits

Faible : critères partiellement satisfaits

Très faible : critères non satisfaits dans l'ensemble

Le rapport d'évaluation est évalué comme suit

1. Clarté du rapport

Ce critère analyse dans quelle mesure le résumé exécutif et le rapport final :

- Sont facilement lisibles, compréhensibles et accessibles aux lecteurs visés pertinents
- Soulignent les messages fondamentaux
- La longueur des différents chapitres et des annexes du rapport sont bien équilibrés
- Contiennent les graphiques, les tableaux et les diagrammes nécessaires pour faciliter la compréhension
- Contient une liste d'abréviations (le rapport seulement)
- Évitent des répétitions non nécessaires
- Ont subi une révision linguistique pour éliminer les énoncés peu clairs et les fautes d'orthographe ou de grammaire
- Le résumé exécutif est un résumé approprié du rapport complet et un document indépendant

Forces	Faiblesses	Résultats
Commentaires du prestataire	Commentaires du prestataire	

2. Fiabilité des données et solidité des preuves

Ce critère analyse dans quelle mesure :

- Les données/preuves ont été rassemblées conformément à la méthodologie
- Le rapport tient compte, s'il y a lieu, des preuves découlant d'études, de rapports de supervision et/ou d'évaluations et/ou d'autres partenaires pertinents
- Le rapport contient une description claire des limitations des preuves, des risques de partialité et des mesures atténuantes

Forces	Faiblesses	Résultats
Commentaires du prestataire	Commentaires du prestataire	

3. Validité des résultats

Ce critère analyse dans quelle mesure :

- Les résultats découlent des preuves collectées
- Les résultats évaluent tous les critères d'évaluation choisis
- Les résultats découlent d'une adéquate triangulation des différentes sources, clairement identifiées
- Dans l'évaluation les résultats décrivent et expliquent les principales relations cause/effet entre outputs, résultats et impacts
- L'analyse des preuves est exhaustive et tient compte des facteurs contextuels et externes

Forces	Faiblesses	Résultats
Commentaires du prestataire	Commentaires du prestataire	

4. Validité des conclusions

Ce critère analyse dans quelle mesure :

- Les conclusions sont logiquement liées aux résultats et les dépassent pour offrir une analyse complète
- Les conclusions abordent correctement les critères d'évaluation choisis et toutes les questions d'évaluation, y compris la dimension transversale
- Les conclusions tiennent compte de tous les groupes de parties prenantes de l'évaluation
- Les conclusions sont cohérentes et équilibrées (c.-à-d. qu'elles présentent une image crédible autant des forces que des faiblesses) et ne contiennent pas de considérations personnelles ou politiques
- (Si nécessaire) si le rapport signale les thèmes où les résultats sont insuffisants pour tirer des conclusions

Forces	Faiblesses	Résultats
Commentaires du prestataire	Commentaires du prestataire	

5. Utilité des recommandations

Ce critère analyse dans quelle mesure les recommandations :

- Sont clairement associées et découlent des conclusions
- Sont concrètes, faisables et réalistes
- Visent des destinataires spécifiques
- Sont regroupées (si nécessaire), classées selon leur priorité et assorties de délais si possible
- (Si nécessaire) fournissent des informations pour la sortie de l'action, sa durabilité postérieure ou pour ajuster la conception ou les plans de l'action

Forces	Faiblesses	Résultats
Commentaires du prestataire	Commentaires du prestataire	

6. Justesse de l'analyse des enseignements tirés

Ce critère est à évaluer uniquement s'il est requis par le TdR ou s'il est inclus par les évaluateurs et il n'est pas noté. Il analyse dans quelle mesure :

- Les enseignements sont identifiés

Forces	Faiblesses	Résultats
Commentaires du prestataire	Commentaires du prestataire	

Commentaires finaux sur la qualité globale du rapport	Résultat global



ANNEXE VI : MATRICE CADRE LOGIQUE DE L'ACTION ÉVALUÉE

Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés si possible	Sources et moyens de vérification
Objectif global	Assurer la continuité éducative, la protection et l'employabilité des jeunes philippins les plus défavorisés en contexte de COVID-19.	Taux d'enrôlement brut et net des élèves h/f du primaire et du secondaire des écoles appuyées.	Résultats transmis par les 09 écoles appuyées dans le cadre du rapport annuel du BEMEF (Basic Education Monitoring Evaluation Framework) du Service de Planification et des Statistiques du Ministère de l'Éducation des Philippines.
Objectif(s) spécifique(s) (et sous-objectifs spécifiques)	Renforcer les compétences et les ressources matérielles des Associations Parents/Enseignants (PTA) et des jeunes des communautés défavorisées de l'île de Cebu (Philippines) afin de permettre la mise en œuvre et le suivi d'une éducation à distance et en présentiel, de protéger les enfants et améliorer l'assiduité scolaire, de prévenir la déscolarisation et assurer la continuité éducative en période COVID-19.	Taux d'abandon des élèves h/f du primaire et du secondaire des 09 écoles appuyées.	Rapport annuel d'activités d'EA aux Philippines adressé au Ministère des Affaires sociales et du développement des Philippines Résultats transmis par les 09 écoles appuyées dans le cadre du rapport annuel du BEMEF (Basic Education Monitoring Evaluation Framework) du Service de Planification et des Statistiques du Ministère de l'Éducation des Philippines. Rapports d'évaluation mi-parcours et finale

Résultats attendus	<p>R1 : Les localités cibles disposent de formateurs de formateurs experts dans l'éducation à distance et ses risques associés, et les compétences en éducation et suivi à distance des enseignants et des PTAs sont développées.</p>	<p>Bénéficiaires du R1 :</p> <p>Les 9 établissements scolaires appuyés, issus des zones urbaines et périurbaines de la ville de Cebu ainsi que des zones rurales de la province de Cebu ; 9 OSC qui seront les associations Parents-Enseignants des établissements ciblés, qui verront leurs capacités organisationnelles et techniques renforcées ; 90 enseignants – formateurs bénéficieront de formations afin d'accroître leurs compétences en techno-pédagogie ; 10 000 apprenants h/f des établissements ciblés qui bénéficieront de points d'accès au WIFI, de tablettes munis de clavier et d'imprimantes sous l'encadrement d'un parent-volontaire.</p> <p>IOV 1: D'ici 2024, la région cible dispose d'au moins 90 formateurs de formateurs en éducation à distance (dont 50% de femmes).</p> <p>IOV 2 : D'ici 2024, au moins 9 écoles des provinces cibles disposent d'un centre d'éducation à distance et de points de connexion au WIFI accessibles aux apprenants.</p> <p>IOV 3 : D'ici 2024, au moins 10 000 apprenants issus des zones rurales et des quartiers précaires cibles disposent d'un accès aux outils informatiques et de points d'accès au WIFI gratuit et sécurisé.</p>	<p>Le curriculum de formation et les modalités de formation validés par le CTS</p> <p>Attestations de formation</p> <p>Certificats de remise des travaux et de dotation en matériel</p> <p>Bilan des connexions par les encadreurs des points d'accès</p> <p>Cahiers des visites des PTAs / Barangays</p> <p>Reading Centers</p>
	<p>R2 : Les PTA sont en capacité de détecter, d'évaluer et de référer les apprenants nécessitant un soutien humain, technique et financier spécifique afin de développer leurs compétences transversales et numériques, d'améliorer leur taux de réussite aux examens scolaires et universitaires et d'accroître leur employabilité.</p>	<p>Bénéficiaires du R2 :</p> <p>200 enfants et jeunes (12% en élémentaire ; 44% au collège et 48% au lycée) qui vivent dans l'extrême pauvreté et verront leurs conditions de scolarisation optimisées et 100 parmi eux (grade 10 et supérieur) bénéficieront d'un appui à l'orientation et l'insertion professionnelle.</p> <p>200 familles des bénéficiaires en situation de crise ou d'urgence pourront bénéficier d'une aide d'urgence supplémentaire.</p>	<p>Résultats des examens / bulletins scolaires</p> <p>Compte-rendu des formations</p> <p>Pré et post-test du centre de formation</p> <p>Fiches de présence</p> <p>Etude sociale d'impact (étoile de progression)</p>

		<p>600 frères et sœurs des bénéficiaires appuyés individuellement verront leurs conditions de scolarisation améliorées par l'économie dégagée sur le budget de la famille.</p> <p>IOV 1 : D'ici 2024, 184 bénéficiaires seront diplômés de l'enseignement secondaire, technique, ou professionnel.</p> <p>IOV 2 : D'ici 2024, 100 bénéficiaires auront suivi une formation sur l'orientation et l'insertion professionnelle et bénéficié d'un mentorat par un acteur du secteur privé.</p>	
	<p>R3 : Les moyens des PTA et les conditions d'existence des familles défavorisées et référencées par les Associations sont améliorées durablement afin que les enfants et les jeunes bénéficient durablement d'une éducation de base, technique, professionnelle ou supérieure en fonction de leurs aspirations et capacités.</p>	<p>Bénéficiaires du R3 :</p> <p>Les 80 mères de familles bénéficiaires de ce résultat seront issues à 50% des zones rurales et 50% des zones urbaines et périurbaines ;</p> <p>40 mères de bénéficiaires des municipalités rurales ;</p> <p>40 mères des bénéficiaires des municipalités et barangays urbains et péri-urbains précaires.</p> <p>240 enfants des mères des bénéficiaires qui amélioreront leurs conditions d'existence par des activités génératrices de revenus afin d'accroître les capacités et la volonté de scolariser leurs enfants.</p> <p>IOV 1 80 familles défavorisées ayant dégagé des revenus complémentaires leur permettant d'assurer la scolarisation d'un ou plusieurs enfants.</p> <p>IOV 2 09 PTAs appuyées pour récolter durablement des financements pour la connexion Internet et la maintenance du matériel.</p>	<p>Rapports d'évaluation et de suivi des PTAs</p> <p>Rapports d'activité annuels</p> <p>Système d'information des familles (base de données)</p> <p>Rapport d'impact sur l'économie familiale</p>

Activités à développer	Indicateurs de suivi	Sources et moyens de vérification
<p>A1.1. Faciliter les évaluations participatives des capacités des PTAs avec les collectivités locales, les écoles, les enseignants, les parents et les élèves.</p>	<p>27 discussions en groupe sur 27 jours (1 par an par PTA). 9 plans d'amélioration des établissements scolaires révisés et sensibles au genre. 9 budgets révisés des établissements. 9 cartographies des parties prenantes des établissements scolaires. 9 avant-projets de plan d'action de la PTA à faire valider par l'assemblée des membres de la PTA.</p>	<p>Compte rendu des discussions en groupe 9 projets révisés de plans d'amélioration sensible au genre. 9 budgets révisés des établissements. 9 cartographies des parties prenantes. Compte-rendu des assemblées des PTA validant les 9 avant-projets de plan d'action de la PTA..</p>
<p>A1.2. Appuyer la PTA dans la réalisation d'un plan d'action de renforcement des capacités et des compétences et l'accompagner dans la mise en œuvre.</p>	<p>27 plans d'action de 9 PTA (9 plans par an pendant 3 ans). 1 curriculum de formation de base composé de 5 modules (dont 1 module consacré au genre). 4 jours de formation par PTA (2 jours de formation de base et 2 jours de formation évolutive et complémentaire). 90 personnes formées et accompagnées (dont au moins 45 femmes). 9 plans d'action sensibles au genre de la PTA à faire valider par le COPIL avec désignation de référents pour la mise en œuvre du plan (6 référents désignés par les AG de chaque PTA soit 54 référents)..</p>	<p>Modules de formation disponibles. Attestations de formation. Plans d'action. 9 plans d'action sensibles au genre à faire valider par le COPIL, Nominations officielles des 54 référents (6 référents désignés par les AG de chaque PTA) incluent dans le compte-rendu du Comité de Pilotage.</p>
<p>A1.3. Doter les établissements scolaires des moyens d'améliorer les conditions d'apprentissage et notamment les équipements informatiques.</p>	<p>Les 9 établissements scolaires disposent d'un système d'enseignement à distance et assisté par ordinateur durable et fonctionnel en conformité avec les instructions officielles du Département de l'Education des Philippines.</p>	<p>Liste des outils informatiques Certificat de remise des matériels et inventaire.</p>

<p>A1.4. Former les formateurs aux TIC et les enseignants aux techniques d'éducation à distance.</p>	<p>50h de cours par an en présentiel et à distance dispensés à 90 formateurs.</p>	<p>Attestations de formation des 90 formateurs.</p>
<p>A1.5. Sensibiliser les PTA sur comment détecter les principaux facteurs d'abandon scolaire (mariage précoce, grossesses représentations genrées des études, etc.) et comment les prévenir et les former aux systèmes d'alerte d'abandon (Programme DepEd Digital).</p>	<p>27 campagnes d'information sur la lutte contre l'abandon scolaire (un par an par PAT) 1 système d'alerte de l'abandon scolaire Oplan Balik Eskwela (OBE) mis en place.</p>	<p>Des supports de campagnes sur les différents médias sont disponibles. Le système d'alerte est opérationnel et en conformité avec les instructions philippines officielles.</p>
<p>A1.6. Organiser des sessions de formation / sensibilisation et référencement face aux abus et à l'exploitation sexuelle, au harcèlement en ligne, aux violences faites aux enfants et aux violences basées sur le genre auprès des enseignants, parents et des élèves.</p>	<p>3 jours de formations par PTA (un jour par an par PTA) et 1 jour de formation par immersion par PTA. 5 personnes formées H/F. 81 sessions de sensibilisation aux PTA (une fois par mois par PTA pendant les réunions trimestrielles). 81 sessions de sensibilisation organisées dans 9 établissements scolaires (3 sessions par établissement par an). 10 000 enfants bénéficieront des sessions de sensibilisation.. 18 sessions de sensibilisation organisées dans les communautés. 540 personnes seront sensibilisées dans les communautés (au moins 50% des femmes).</p>	<p>Curriculum des formations Rapport de formation Attestations de formation. Rapport d'activité</p>
<p>A2.1. Fournir un soutien psycho-social, éducatif ou financier aux élèves vulnérables et plus spécifiquement les filles en s'assurant qu'elles ont un accès équitable aux informations sur l'orientation professionnelle et en développant des bourses spécifiques pour accéder aux filières dont elles sont traditionnellement marginalisées.</p>	<p>Nombre des enfants et de jeunes référés 200 enfants et jeunes dont au moins 50% de filles bénéficient d'un soutien psycho-social, éducatif ou financier. 75% des enfants et des jeunes sont suivis avec l'outil étoile de progression</p>	<p>Rapport de référencement Dossiers de suivi social enregistrés dans le logiciel Salesforce et mesurés selon l'étoile de progression. Comptes rendus des actions d'orientation</p>

<p>A.2.2 Informer les familles des bénéficiaires des services sociaux disponibles à Cebu sur les questions de santé (y compris santé mentale) et de violence en collaboration avec les services sociaux/de santé officiels et diffuser les coordonnées d'associations, de services de santé, de services juridique.</p>	<p>18 sessions de sensibilisation sont organisées dans les communautés 540 personnes seront informées des services sociaux disponibles (au moins 50% des femmes)</p>	<p>Comptes rendus des actions de sensibilisation. Inventaire des services sociaux disponibles à Cebu et diffusés auprès des communautés.</p>
<p>A2.3 Proposer un soutien aux familles en très grande précarité et offrir si nécessaire des filets sociaux.</p>	<p>200 familles des bénéficiaires en situation de très grande précarité pourront bénéficier d'un filet social.</p>	<p>Compte-rendu des filets sociaux distribués si nécessaire.</p>
<p>A.2.4 Mettre en place des séances de tutorat pour les jeunes à risque d'abandon (phase 1 à distance / phase 2 en présentiel)</p>	<p>Taux d'abandon h/f Taux de réussite au diplôme h/f Nombre de diplômés</p>	<p>Résultats scolaires des élèves ayant bénéficié de tutorat.</p>
<p>A2.5 Assurer l'orientation professionnelle et la formation à l'insertion professionnelle (phase 1 à distance / phase 2 en présentiel) d'au moins 200 bénéficiaires.</p>	<p>200 jeunes et enfants (dont au moins 50% sont les filles et dont 100 viennent des établissements scolaires partenaires) sont conseillés dans leur orientation, accompagnés dans la définition de leur projet professionnel, et mis en relation avec des établissements de formation ou des entreprises. 108 sessions de soft skills et life skills sont organisées pour 2000 participants dont 50% filles 27 sessions de sensibilisation des jeunes sur le genre (1 par établissement scolaire par an)</p>	<p>Rapports de formation. Attestations de formation. Rapport d'activité.</p>
<p>A3.1. Sélectionner 60 familles (principalement des mères) pour les accompagner dans le développement d'Activités Génératrices de Revenus en collaboration avec des entreprises/coopératives partenaires.</p>	<p>60 familles de bénéficiaires (dont 40 mères) sont sélectionnées. 4 entreprises ou coopératives sont sélectionnées comme partenaires 9 ateliers participatifs par an sont organisés.</p>	<p>La situation économique des 80 bénéficiaires est analysée et disponible dans le logiciel Salesforce Conventions de partenariats avec les entreprises/coopératives Compte rendu des ateliers</p>

<p>A3.2. Soutenir la mise en place d'AGR durables et rentables par le renforcement des compétences et la dotation en matériel des familles en collaboration avec les entreprises/coopératives partenaires.</p>	<p>5 jours de formations de base 24 jours de formation technique aux entrepreneurs sur 3 ans 80 entrepreneurs sont dotés en matériels selon leurs besoins 4 groupes de discussion dématérialisés actives par secteur des AGR.</p>	<p>Bilan des formations Certificat remise des matériels Captures des groupes de discussion dématérialisés. Bilan social et économique des activités des AGR sur les familles bénéficiaires</p>
<p>A3.3. Doter les PTA des compétences nécessaires à la sélection, le suivi et à l'appui pour les parents défavorisés afin de les orienter vers des AGR.</p>	<p>5 référents parent volontaire identifiés et formés pour appuyer 80 entrepreneurs. 15 jours de formations aux 5 référents parent volontaire (5 jours par an).</p>	<p>Attestations de formation.</p>

Tableau d'indicateurs de suivi des activités à mi-parcours

Objectif spécifique	Résultats attendus	Principales activités prévues pendant la tranche 1	Indicateurs de suivi des activités chiffrés prévus pendant la tranche 1	Indicateurs de résultats chiffrés prévus pendant la tranche 1
<p>Objectif 1 Renforcer les compétences et les ressources matérielles des Associations Parents/Enseignants (PTA) et des jeunes des communautés défavorisées de l'île de Cebu (Philippines) afin de permettre la mise en œuvre et le suivi d'une éducation à distance et en présentiel, de protéger les enfants et améliorer l'assiduité scolaire, de prévenir la déscolarisation et assurer la continuité éducative en période COVID-19.</p>	<p>R1: Les localités cibles disposent de formateurs de formateurs experts dans l'éducation à distance et ses risques associés, et les compétences en éducation et suivi à distance des enseignants et des PTAs sont développées.</p>	<p>A1.1. Faciliter les évaluations participatives annuelles des capacités des PTA avec les collectivités locales, les écoles, les enseignants, les parents et les élèves</p>	<p>18 discussions en groupe sur 18 jours (1 par an par PTA). 9 plans d'amélioration des établissements scolaires révisés et sensibles au genre. 9 budgets révisés des établissements. 9 cartographies des parties prenantes des établissements scolaires. 9 avant-projets de plan d'action de la PTA à faire valider par l'assemblée des membres de la PTA.</p>	<p>Les 9 établissements scolaires appuyés, issus des zones urbaines et périurbaines de la ville de Cebu ainsi que des zones rurales de la province de Cebu ; 9 OSC qui seront les associations Parents-Enseignants des établissements ciblés, qui verront leurs capacités organisationnelles et techniques renforcées ; 90 enseignants – formateurs bénéficieront de formations afin d'accroître leurs compétences en techno-pédagogie ; 10 000 apprenants h/f des établissements ciblés qui bénéficieront de points d'accès au WIFI, de tablettes munies de clavier et d'imprimantes sous l'encadrement d'un parent-volontaire.</p> <p>IOV 1: D'ici 2024, la région cible dispose d'au moins 90</p>
		<p>A1.2. Appuyer la PTA dans la réalisation d'un plan d'action de renforcement des capacités et des compétences et l'accompagner dans la mise en œuvre.</p>	<p>18 plans d'action de 9 PTA (9 plans par an). 1 curriculum de formation de base composé de 5 modules (dont 1 module consacré au genre). 4 jours de formation par PTA (2 jours de formation de base et 2 jours de formation évolutive et complémentaire). 90 personnes formées et accompagnées (dont au moins 45 femmes). 9 plans d'action sensibles au genre de la PTA à faire valider par le COPIL avec désignation de référents pour la</p>	

			<p>mise en œuvre du plan (6 référents désignés par les AG de chaque PTA soit 54 référents).</p>	<p>formateurs de formateurs en éducation à distance (dont 50% de femmes).</p> <p>IOV 2 : D'ici 2024, au moins 9 écoles des provinces cibles disposent d'un centre d'éducation à distance et de points de connexion au WIFI accessibles aux apprenants.</p> <p>IOV 3 : D'ici 2024, au moins 10 000 apprenants issus des zones rurales et des quartiers précaires cibles disposent d'un accès aux outils informatiques et de points d'accès au WIFI gratuit et sécurisé.</p>
		<p>A1.3. Doter les établissements scolaires des moyens d'améliorer les conditions d'apprentissage et notamment les équipements informatiques.</p>	<p>Les 9 établissements scolaires disposent d'un système d'enseignement à distance et assisté par ordinateur durable et fonctionnel en conformité avec les instructions officielles du Département de l'Éducation des Philippines.</p>	
		<p>A1.4. Former les formateurs aux TIC et les enseignants aux techniques d'éducation à distance.</p>	<p>50h de cours par an en présentiel et à distance dispensés à 90 formateurs.</p>	
		<p>A1.5. Sensibiliser les PTA sur comment détecter les principaux facteurs d'abandon scolaire (mariage précoce, grossesses représentations genrées des études, etc.) et comment les prévenir et les former aux systèmes d'alerte d'abandon (Programme DepEd Digital).</p>	<p>18 campagnes d'information sur la lutte contre l'abandon scolaire (un par an par PAT)</p> <p>1 système d'alerte de l'abandon scolaire Oplan Balik Eskwela (OBE) mis en place.</p>	
		<p>A1.6. Organiser des sessions de formation / sensibilisation et référencement face aux abus et à l'exploitation sexuelle, au harcèlement en ligne, aux violences faites aux enfants et aux violences basées sur le genre auprès des enseignants, parents et des élèves.</p>	<p>2 jours de formations par PTA (un jour par an par PTA) et 1 jour de formation par immersion par PTA.</p> <p>18 personnes formées H/F.</p> <p>40 sessions de sensibilisation aux PTA (une fois par mois par PTA pendant les réunions trimestrielles).</p> <p>40 sessions de sensibilisation organisées dans 9 établissements scolaires (3 sessions par établissement par an).</p>	

			5000 enfants seront sensibilisés. 9 sessions de sensibilisation organisées dans les communautés. 270 personnes seront sensibilisées dans les communautés (au moins 50% des femmes).	
R2: Les PTA sont en capacité de détecter, d'évaluer et de référer les apprenants nécessitant un soutien humain, technique et financier spécifique afin de développer leurs compétences transversales et numériques, d'améliorer leur taux de réussite aux examens scolaires et universitaires et d'accroître leur employabilité.	A2.1. Fournir un soutien psychosocial, éducatif ou financier aux élèves vulnérables et plus spécifiquement les filles en s'assurant qu'elles ont un accès équitable aux informations sur l'orientation professionnelle et en développant des bourses spécifiques pour accéder aux filières dont elles sont traditionnellement marginalisées.	Nombre des enfants et de jeunes référés 100 enfants et jeunes dont au moins 50% de filles bénéficient d'un soutien psycho-social, éducatif ou financier. 75% des enfants et des jeunes sont suivis avec l'outil étoile de progression	100 enfants et jeunes (12% en élémentaire ; 44% au collège et 48% au lycée) qui vivent dans l'extrême pauvreté et verront leurs conditions de scolarisation optimisées et 50 parmi eux (grade 10 et supérieur) bénéficieront d'un appui à l'orientation et l'insertion professionnelle.	
	A.2.2 Informer les familles des bénéficiaires des services sociaux disponibles à Cebu sur les questions de santé (y compris santé mentale) et de violence en collaboration avec les services sociaux/de santé officiels et diffuser les coordonnées d'associations, de services de santé, de services juridiques.	9 sessions de sensibilisation sont organisées dans les communautés 270 personnes seront informées des services sociaux disponibles (au moins 50% des femmes)	100 familles des bénéficiaires en situation de crise ou d'urgence pourront bénéficier d'une aide d'urgence supplémentaire. 300 frères et sœurs des bénéficiaires appuyés individuellement verront leurs conditions de scolarisation améliorées par l'économie dédagée sur le budget de la famille.	
	A2.3 Proposer un soutien aux familles en très grande précarité et offrir si nécessaire des filets sociaux.	100 familles des bénéficiaires en situation de très grande précarité pourront bénéficier d'un filet social.		
	A2.4 Mettre en place des séances de tutorat pour les jeunes à risque	Taux d'abandon h/f Taux de réussite au diplôme h/f Nombre de diplômés	IOV 1 : D'ici 2024, 184 bénéficiaires seront diplômés de l'enseignement secondaire, technique, ou professionnel.	

		d'abandon (phase 1 à distance phase 2 en présentiel)		IOV 2 : D'ici 2024, 100 bénéficiaires auront suivi une formation sur l'orientation et l'insertion professionnelle et bénéficié d'un mentorat par un acteur du secteur privé.
		A2.5 Assurer l'orientation professionnelle et la formation à l'insertion professionnelle (phase 1 à distance / phase 2 en présentiel) d'au moins 200 bénéficiaires.	100 jeunes et enfants (dont au moins 50% sont des filles) sont conseillés dans leur orientation, accompagnés dans la définition de leur projet professionnel, et mis en relation avec des établissements de formation ou des entreprises.	
		A.2.6 Mettre en place des permanences en ligne d'accompagnement individuel et collective vers et dans l'emploi	54 sessions de soft skills et life skills sont organisées pour 500 participants dont 50% filles 18 sessions de sensibilisation des jeunes sur le genre (1 par établissement scolaire par an)	
R3: Les moyens des PTA et les conditions d'existence des familles défavorisées et référencées par les Associations sont améliorées durablement afin que les enfants et les jeunes bénéficient durablement d'une éducation de base, technique, professionnelle ou supérieure en fonction de leurs aspirations et capacités.		A3.1. Sélectionner 60 familles (principalement des mères) pour les accompagner dans le développement d'Activités Génératrices de Revenus en collaboration avec des entreprises/coopératives partenaires.	40 familles de bénéficiaires (dont 30 mères) sont sélectionnées. 3 entreprises ou coopératives sont sélectionnées comme partenaires 18 ateliers participatifs sont organisés.	Les 60 familles bénéficiaires de ce résultat seront issues à 50% des zones rurales et 50% des zones urbaines et périurbaines; 30 familles de bénéficiaires des municipalités rurales; 30 familles des bénéficiaires des municipalités et barangays urbains et péri-urbains précaires. 180 enfants des familles des bénéficiaires qui amélioreront leurs conditions d'existence par des activités génératrices de revenus afin d'accroître les
		A3.2. Soutenir la mise en place d'AGR durables et rentables par le renforcement des compétences et la dotation en matériel des familles en collaboration avec les entreprises/coopératives partenaires.	5 jours de formations de base 16 jours de formation technique aux entrepreneurs 60 entrepreneurs sont dotés en matériels selon leurs besoins 4 groupes de discussion dématérialisés actives par secteur des AGR.	

		<p>A3.3. Doter les PTA des compétences nécessaires à la sélection, le suivi et à l'appui pour les parents défavorisés afin de les orienter vers des AGR.</p>	<p>5 référents (relais communautaires/parents volontaires) identifiés et formés pour appuyer 80 entrepreneurs. 10 jours de formations aux 5 référents parent volontaire (5 jours par an).</p>	<p>capacités et la volonté de scolariser leurs enfants.</p> <p>IOV 1 60 familles défavorisées ayant dégagé des revenus complémentaires leur permettant d'assurer la scolarisation d'un ou plusieurs enfants.</p> <p>IOV 2 09 PTAs appuyées pour récolter durablement des financements pour la connexion Internet et la maintenance du matériel.</p>
--	--	--	---	---